



Ville de Bernay  
Délibération : 14  
Conseil du 11 décembre 2020

## VILLE DE BERNAY

### CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 11 DECEMBRE 2020 -

#### Délibération n° 94-2020

Rapporteur : Monsieur Louis CHOAIN

*L'an deux mille vingt, le onze décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.*

*Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Claudine HEUDE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, Valérie BRANLOT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Nathalie PERRET, Antonin PLANCHETTE.*

*Pouvoirs : Céline MENANT à Mickaël PEREIRA, Dominique BÉTOURNÉ à Marie-Lyne VAGNER, Sébastien LERAT à Ulrich SCHLUMBERGER ;*

*Absents : Céline MENANT, Dominique BÉTOURNÉ, Sébastien LERAT.*

*Date de la convocation : 04 décembre 2020.*

*Mickaël PEREIRA est nommé secrétaire de séance.*

---

**Objet :**  
**BUDGET – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020**  
**POUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**  
**ET LE BUDGET ANNEXE : EAU.**

---

#### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière qui, outre l'ajustement des crédits, a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent, lorsqu'ils n'ont pas été repris au budget primitif, de manière définitive ou de manière anticipée.

Les résultats de l'exercice précédent sont :

- Les restes à réaliser en dépenses et en recettes,

- Les résultats cumulés (résultats antérieurs + résultats de l'exercice).

Considérant que le budget primitif est voté par chapitre, le budget supplémentaire est proposé au niveau du chapitre tel que défini par l'article D.2311-4 du CGCT.

L'assemblée délibérante est appelée à se prononcer sur l'adoption des budgets supplémentaires proposés en annexe :

- Annexe 1 : BS 2020 - budget principal VILLE
- Annexe 2 : BS 2020 - budget annexe EAU

### **DELIBERATION :**

- VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal ville ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe eau ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article D 2311-4 ;
- VU** la délibération n°01-2020 : « Budget primitif 2020 » ;
- VU** l'avis favorable des membres de la 5<sup>ème</sup> commission « Administration générale, Finances et de Economie » du lundi 07 décembre 2020.

### **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, DECIDE A L'UNANIMITE :**

**(ABSTENTIONS :** *Ulrich SCHLUMBERGER, Valérie BRANLOT, Sébastien LERAT par procuration donnée à Ulrich SCHLUMBERGER, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE*).

- **D'ADOPTER** les budgets supplémentaires 2020, conformément aux annexes 1 et 2 ;

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 14/12/2020,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



## Annexe 1

### BUDGET PRINCIPAL – VILLE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Budget primitif 2020 + DM1	BS	Budget 2020
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 589 139,00 €	85 340,00 €	2 674 479,00 €
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 450 816,00 €	301 458,00 €	8 752 274,00 €
CHAPITRE 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 040,00 €		6 040,00 €
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 052 200,00 €	228 169,00 €	1 280 369,00 €
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIERES	399 000,00 €		399 000,00 €
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 500,00 €	30 000,00 €	58 500,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>12 525 695,00 €</b>	<b>644 967,00 €</b>	<b>13 170 662,00 €</b>
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 066 460,00 €	533 721,27 €	1 600 181,27 €
CHAPITRE 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	360 000,00 €		360 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES ORDRES</b>		<b>1 426 460,00 €</b>	<b>533 721,27 €</b>	<b>1 960 181,27 €</b>
		<b>13 952 155,00 €</b>	<b>1 178 688,27 €</b>	<b>15 130 843,27 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		Budget primitif 2020	BS	Budget 2020
CHAPITRE 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	295 000,00 €		295 000,00 €
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	862 100,00 €	-215 100,00 €	647 000,00 €
CHAPITRE 73	IMPOTS ET TAXES	8 570 534,00 €	-87 750,00 €	8 482 784,00 €
CHAPITRE 74	DOTATIONS PARTICIPATIONS ET	3 977 921,00 €	-96 049,00 €	3 881 872,00 €
CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 600,00 €		25 600,00 €
CHAPITRE 76	PRODUITS FINANCIERS	3 000,00 €		3 000,00 €
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 000,00 €		22 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>13 756 155,00 €</b>	<b>-398 899,00 €</b>	<b>13 357 256,00 €</b>
CHAPITRE 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	196 000,00 €		196 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES ORDRES</b>		<b>196 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>196 000,00 €</b>
R002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €	1 577 587,27 €	1 577 587,27 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>13 952 155,00 €</b>	<b>1 178 688,27 €</b>	<b>15 130 843,27 €</b>

### Section de fonctionnement

Le budget supplémentaire permet de reprendre le résultat de fonctionnement reporté : excédent de **1 577 587,27 €**.

Les dépenses de fonctionnement affichent une augmentation de 5,15 % au budget supplémentaire.

En effet, quelques ajustements sur les charges à caractère général, les charges de personnel, les autres charges de gestion courante et les charges exceptionnelles s'avèrent nécessaires :

- Une augmentation de 85 340,00 € sur les charges à caractère général : - éclairage public : 32 000 €, travaux de maintenance (lanternes vandalisées et remise en état d'armoires et mâts accidentés),

- Énergie-électricité : 42 000 €, augmentation du montant des factures d'électricité (prix énergie, abonnement, consommation éclairage public). Le service communication hérite d'une enveloppe complémentaire de 11 340 € relative à l'audit « communication extérieure ».
- Une augmentation de 301 458,00 € sur les charges de personnel et frais assimilés : Cette augmentation est due à la fois à une prévision du BP 2020 sous-estimée, en effet le BP prévoit la somme de 8 450 816 € alors que le service RH prévoyait une dépense pour 2020 à 8 628 870,23 € mais aussi aux différentes mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19 et du plan de régularisation des avancements de grade, d'échelons conduisent la ville à augmenter les charges de personnel de 3,57 %.
- Une augmentation de 228 169,00 € sur les autres charges de gestion courante : Un besoin complémentaire de 2 900,00 € pour le service Solidarité Citoyenneté à l'article 6574-subventions de fonctionnement aux associations- permettant ainsi de régler les subventions versées dans le cadre du Point d'Accès au Droit (PAD).
- Pour terminer l'exercice comptable 2020 le CCAS sollicite à nouveau la Ville de Bernay pour l'obtention d'une subvention de 225 269,00 € en raison d'un budget primitif sous-estimé et d'opérations 2019 non rattachées impactant le budget 2020. Cette subvention viendra s'ajouter à celle accordée lors du Conseil Municipal du 22 juillet 2020.
- Une augmentation de 30 000,00 € sur les charges exceptionnelles : Annulation d'un titre de 15 000,00 € correspondant à la DGF prévision 2018 surestimée. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 15 000,00 € à l'association des commerçants du centre-ville. Cette subvention a pour objet l'organisation d'un jeu-concours-tombola « J'aime mon commerce de proximité ».
- En recettes, on remarque une diminution de 398 899,00 € sur une prévision globale de 13 756 155 €, soit une diminution de 2,90 %. Les crédits prévus au budget primitif ont été revus à la baisse en raison de la période de confinement : Le Moulin : (-13 000 €) DRAC trop perçu 2019 et fermeture de la médiathèque, Ludothèque : (-1 700 €) fermeture de la Ludothèque (moins d'adhésion), Police Municipale : (-25 150 €) gratuité du stationnement et fermeture des toilettes publiques, Multi-Accueil : (-46 000 €) baisse des frais de garde, Cuisine Centrale : (-90 000 €) établissements scolaires fermés, Accueil Collectif de Mineurs et d'Adolescent : (-39 000 €) fermeture du Centre de Loisirs, Musée : (-6 500 €) moins de recette en raison de la fermeture de la boutique et de la billetterie, Finances : (-170 049 €) baisse de la dotation de l'état (taxes d'habitation, sociale, solidarité....), Commerce : (-7 500 €) moins de recette en raison de la fermeture du marché hebdomadaire.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		Budget primitif 2020	BS + RAR	Budget 2020
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 475 450,00 €		1 475 450,00 €
CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	273 000,00 €	71 500,60 €	344 500,60 €
CHAPITRE 204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	388 700,00 €	162 532,59 €	551 232,59 €
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 426 860,00 €	462 241,59 €	2 889 101,59 €
CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 075 000,00 €	-709 365,20 €	365 634,80 €
CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000,00 €		1 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>5 640 010,00 €</b>	<b>-13 090,42 €</b>	<b>5 626 919,58 €</b>
CHAPITRE 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	196 000,00 €		196 000,00 €
CHAPITRE 041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €		0,00 €
<b>TOTAL DEPENSES ORDRES</b>		<b>196 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>196 000,00 €</b>
<b>D001</b>	<b>SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 399 483,16 €</b>	<b>1 399 483,16 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>5 836 010,00 €</b>	<b>1 386 392,74 €</b>	<b>7 222 402,74 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		Budget primitif 2020	BS + RAR	Budget 2020
CHAPITRE 024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	33 566,00 €		33 566,00 €
CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	440 000,00 €	17 035,00€	457 035,00 €
CHAPITRE 1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		2 171 273,74 €	2 171 273,74 €
CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 103 400,00 €	-191 270,00 €	912 130,00 €
138	AUTRES SUBVENTIONS INVESTI. NON TRANF.	33 000,00 €		33 000,00 €
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 798 134,00 €	-1 144 367,27 €	1 653 766,73 €
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	450,00 €		450,00 €
CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000,00 €		1 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>4 409 550,00 €</b>	<b>852 671,47 €</b>	<b>5 262 221,47 €</b>
CHAPITRE 021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 066 460,00 €	533 721,27 €	1 600 181,27€
CHAPITRE 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	360 000,00 €		360 000,00 €
CHAPITRE 041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €		0,00 €
<b>TOTAL RECETTES ORDRES</b>		<b>1 426 460,00 €</b>	<b>533 721,27€</b>	<b>1 960 181,27 €</b>
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>5 836 010,00 €</b>	<b>1 386 392,74€</b>	<b>7 222 402,74 €</b>

### Section d'investissement

Le budget supplémentaire reprend l'excédent de fonctionnement capitalisé : 2 171 273,74 €, le résultat d'investissement reporté : 1 399 483,16 € et les restes à réaliser : 771 790,58 €.

En dépense, hors restes à réaliser (1 049 713,58 €), on constate une baisse significative de 1 062 804,00 € sur un prévisionnel de 5 836 010,00 €. Soit une diminution de 18,21 %. En effet, de

nombreux projets inscrits au BP 2020 ont été annulés en raison du confinement, (fermeture des entreprises... et d'un nouvel arbitrage budgétaire par la nouvelle gouvernance) : Le Moulin - réhabilitation et restructuration de la Médiathèque/Ludothèque (-240 000 €), rénovation de l'accueil collectif de mineurs et d'adolescents (-300 000 €), démolition de la salle des Fêtes et réhabilitation du cloître (-200 000 €), modernisation du camping (-17 804 €), travaux d'aménagement urbain gare et place Jules Ferry (-150 000 €), salle polyvalente maison des associations et réserves pour les archives (-135 000 €), frais d'études concernant les travaux de rénovation accueil maison des associations et espace coworking (-20 000 €).

En recettes, les subventions d'investissement affichent également une baisse de 452 158 €. Ces subventions sont liées aux programmes de travaux d'investissement annulés : Le Moulin (-150 000 €) -réhabilitation et restructuration de la Médiathèque/Ludothèque, Le Multi-Accueil (-48 400 €) double inscription au BP 2020, Cuisine centrale (-41 000 €) pas de DETR sur 2020 - travaux de réhabilitation cuisine école Paul Bert, l'Abbaye (-149 000 €) démolition salle des fêtes et réhabilitation du cloître, Sport (-58 000 €) travaux d'aménagement prairie/parc urbain, Mobilité (-92 500 €) travaux d'aménagement urbain gare/place Jules Ferry et acquisition de vélos, Finances (+86 742 €) cette recette est relative aux amendes de police non inscrite au BP 2020 et à l'augmentation de la FCTVA.

Concernant la dette, et comme chaque année au moment de la reprise des résultats, la ville ajuste le besoin d'emprunt qui s'établit pour 2020 à 1 653 766.73 €. Le BP 2020 prévoyait un emprunt à hauteur de 2 798 134 €.

Après analyse du BP 2020 par rapport à la situation comptable, il a été constaté que le BP 2020 a été sous-estimé en dépense de fonctionnement pour l'ensemble des services.

## Annexe 2

### BUDGET ANNEXE - SERVICE EAU

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Budget primitif 2020	BS	Budget 2020
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	629 800,00 €	176 324,00 €	806 124,00 €
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	330 000,00 €	16 000,00 €	346 000,00 €
CHAPITRE 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	80 000,00 €		80 000,00 €
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 000,00 €		7 000,00 €
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIERES	33 700,00 €		33 700,00 €
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	174 000,00 €	15 000,00 €	189 000,00 €
CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	75 000,00 €		75 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 329 500,00 €</b>	<b>207 324,00 €</b>	<b>1 536 824,00 €</b>
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16 206,00 €	1 118 764,87 €	1 134 970,87 €
CHAPITRE 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	221 000,00 €		221 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES ORDRES</b>		<b>237 206,00 €</b>	<b>1 118 764,87 €</b>	<b>1 355 970,87 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 566 706,00 €</b>	<b>1 326 088,87 €</b>	<b>2 892 794,87 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		Budget primitif 2020	BS	Budget 2020
CHAPITRE 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	49 000,00 €		49 000,00 €
CHAPITRE 70	VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES	1 503 000,00 €		1 503 000,00 €
CHAPITRE 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	14 206,00 €		14 206,00 €
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00 €		500,00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 566 706,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 566 706,00 €</b>
CHAPITRE 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €	20 393,80 €	20 393,80 €
<b>TOTAL RECETTES ORDRES</b>		<b>0,00 €</b>	<b>20 393,80 €</b>	<b>20 393,80 €</b>
<b>R002 RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE</b>			<b>1 305 695,07 €</b>	<b>1 305 695,07 €</b>
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 566 706,00 €</b>	<b>1 326 088,87 €</b>	<b>2 892 794,87 €</b>

### Section de Fonctionnement

Ce budget supplémentaire permet la reprise des excédents de fonctionnement (R002) pour 1 305 695,07 €.

Voici les ajustements qui sont donc inscrits au budget supplémentaire.

176 324,00 € pour les charges à caractère général : 30 000 € achat d'eau (augmentation du prix du m3 SAEP de la Charentonne), augmentation des frais de structure de la ville à hauteur de 146 324 €, cette somme correspond au montant manquant au BP pour atteindre 199 324 €.

16 000 € de charges de personnel et frais assimilés se rapportant aux missions de l'animateur de l'étude BAC mis à disposition par le SAEP 3R (augmentation de son temps de travail au profit de la Ville de Bernay sur le dernier trimestre) et l'intégration d'un agent supplémentaire au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020.

15 000 € pour les charges exceptionnelles : annulation de titres sur exercices antérieurs -correspondant régularisation de Menneval concernant des titres émis à tort.

20 393,80 € Opérations d'ordre de transfert entre sections : Régularisation des amortissements des subventions omis au BP.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Budget primitif 2020	BS + RAR	Budget 2020
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	96 825,00 €		96 825,00 €
CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68 172,00 €	58 953,19 €	127 125,19 €
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 209,00 €	606 039,92 €	678 248,92 €
CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS		536 788,22 €	536 788,22 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>237 206,00 €</b>	<b>1 201 781,33 €</b>	<b>1 438 987,33 €</b>
CHAPITRE 040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	0,00 €	20 393,80 €	20 393,80 €
<b>TOTAL DEPENSES ORDRES</b>		<b>0,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>237 206,00 €</b>	<b>1 222 175,13 €</b>	<b>1 459 381,13 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		Budget primitif 2020	BS + RAR	Budget 2020
CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00 €		0,00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
CHAPITRE 021	VIREMENT DE LA SECTION DEFONCTIONNEMENT	16 206,00 €	1 118 764,87 €	1 134 970,87 €
CHAPITRE 040	OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	221 000,00 €		221 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES ORDRES</b>		<b>237 206,00 €</b>	<b>1 118 764,87 €</b>	<b>1 355 970,87 €</b>
<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>103 410,26 €</b>	<b>103 410,26 €</b>
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>237 206,00 €</b>	<b>1 222 175,13 €</b>	<b>1 459 381,13 €</b>

### Section d'Investissement

Ce budget supplémentaire permet la reprise des excédents d'investissement (R001) pour 103 410.26 €, et l'intégration des restes à réaliser 2019 de 93 204.88 €.

Voici les ajustements qui sont donc inscrits au budget supplémentaire.

Une inscription supplémentaire de 35 000 € à l'article 21531 en raison de travaux de réparation sur le réseau d'adduction d'eau potable (de nombreuses fuites réseau/branchements cette année).

20 393,80 € Opérations d'ordre de transfert entre sections : Régularisation des amortissements des subventions omis au BP.

Le solde permettant d'équilibrer la section d'investissement à hauteur des recettes (1 118 764,87 €) et inscrit aux chapitres 21 et 23.